L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Abonnement, nos 102 rue des Carondelet.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 10 JANVIER 1879.

UN DISCOURS DE GAMBETTA.

Le 24 décembre, M. Gambetta a prononcé au dîner du banquet qui lui a été offert à Paris par les voyageurs de commerce. Nous en citons quelques extraits.

L'orateur rappelle au premier exprès avec des commis voyageurs et dit :

Je tiens à répondre avec l'émotion que je ne puis m'empêcher d'éprouver toutes les fois que je constate que mes efforts au service de la démocratie sont compris et estimés. Que voulez-vous? je ne puis pas, quelque ambition qu'on me prête, d'autre distinction ni d'autre récompense. (Salve d'applaudissements.)

Je pense, au contraire—et le milieu, ce me semble, est bien pour le dire—je pense que, dans une société comme la nôtre, on peut servir très efficacement son pays en restant là où il vous apparaît que vos aptitudes, vos connaissances et votre action s'exercent le plus favorablement;—il y en a assez qui ambitionnent de courir ailleurs.—Mal instinct que la Rép. le service à rendre, là où le lieu, là où le devoir, et il faudrait d'autres injonctions pour me faire renoncer à ce que je considère comme un mandat de ma conscience et de mes sentiments. (Applaudissements.)

Eh bien, au nuyent où la France, convoquée dans les comices—pas pour toute la France, malheureusement, une bonne partie de la France, une France qui ne démentira pas les autres portions du territoire—(Vive approbation)....au moment où le pays va faire connaître et où il est permis de dire, à l'heure qu'il est, que le résultat des élections futures est acquis....(Applaudissements) j'ai pensé que nous n'avions pas à nous préoccuper du scrutin du 5 janvier,—car nous pouvons le considérer comme certain.

Nous avons déjà dépassé les espérances que nous conservions il y a quelques mois et que j'exprimais—non pour me targuer de faire des prophéties téméraires—loin de moi cette pensée!—mais parce que je trouve que l'étude, l'examen, l'observation, les renseignements, enfin ces mille impressions qu'on recueille et qu'on note sur la vie politique, sur la marche ascendante d'une opinion dans le pays, sont autant d'éléments de conviction que l'on doit transmettre à la France et à l'opinion. (Vive adhésion.)

J'ai annoncé une majorité de vingt voix. Eh bien! messieurs, à l'heure présente—et, puisqu'il y a des gens que cela amuse de me traiter de faux prophète, avant la réalisation des événements, je ne suis pas fâché d'augmenter leur vigueur et leur dépit—je dis que ce n'est pas vingt voix....je vais plus loin, ce ne sera même pas vingt-sinq voix—non, nous aurons encore des surprises!..... (Vifs applaudissements et bravos prolongés.)

Mais quand cette majorité, fruit naturel de la patience et de la sagesse de la France, aura installé rigoureusement dans les deux grandes corps politiques de la nation, nous trouverons, messieurs, en présence de deux genres de devoirs: un devoir pour la majorité. Sur ces devoirs, je ne dis que deux mots: les uns devront gouverner, les autres devront concilier; les uns devront prendre en mains, résolument, la défense de l'Etat républicain, et les autres devront non moins résolument les assister dans cette défense.....

Et si je prends la liberté d'ajouter un conseil, c'est celui que j'ai cru bien, dites-vous les uns aux autres, répétés à ceux que vous visiteres que ce pays-ci n'a de ressource, n'a d'avenir qu'à deux conditions: c'est d'abord qu'il conserve la forme de gouvernement qui est, pour ainsi dire, l'effloreccence naturelle et nécessaire de la démocratie; et c'est ensuite que ceux qui veulent fonder ce gouvernement ne se divisent ni ne se désunissent jamais. Les discussions, les controverses sur les questions qui relèvent du jugement propre, du libre arbitre des citoyens, ne peuvent pas entraver le résultat de la politique de la démocratie; au contraire, la lutte des personnalités, ce serait le désordre, ce serait la ruine. Si vous voulez la stabilité nécessaire à l'Etat, la stabilité dans les affaires, qui est la mère de la prospérité, la prospérité, levier de l'affranchissement matériel et moral de ces couches profondes qui nous intéressent au-dessus de tout; si vous voulez tout cela, prêchez l'union, prêchez la discipline, prêchez la concorde!

Et, puisque je suis en train de faire l'énumération des vertus théologales de la démocratie, prêchez aussi la patience!..... (Applaudissements.) Oh! non pas cette patience qu'on pourrait confondre avec l'inertie! Non pas cette patience qui ressemble à l'oisiveté, non pas cette patience qui engendre la désertion des devoirs civiques; non! mais cette patience qui calcule, qui sonduit, qui réfléchit, qui agit, qui attend le moment favorable (Très bien! très bien!), cette patience dont la France a donné l'exemple depuis dix ans—car, songez, messieurs, d'où nous venons; considérez de quels périls le parti républicain est sorti, à quels foyers de désordre il a échappé, à travers quels ennemis coalisés il a pu porter sa doctrine, passer et réfléchir.... Est-ce que c'est par la division, par l'impatience, par la discorde, est ce en attaquant de front toutes les questions à la fois que nous avons atteint tant de résultats magnifiques? Non, c'est en divisant les questions, en les sériant, en marchant graduellement et méthodiquement à l'escalade, en l'abordant d'une façon pour ainsi dire rationnelle et scientifique; c'est par cette patience méditative, active et rationnelle que vous êtes parvenus à ces résultats, *et il faut y persévérer*, parce que ce qui est bon pour vaincre encore meilleur pour garder ce que l'on a conquis. (Applaudissements prolongés.)

Et ici je m'adresse à tous ceux que ma parole pourra atteindre au dehors. Il va être temps d'y réfléchir définitivement. Dans quelques jours vous allez avoir la majorité partout, et c'est la responsabilité qui va naître. Vous avez échappé, je l'affirme, aux périls et aux conspirations; l'ère des dangers est close, celle des difficultés va commencer. (Vive adhésion.)

Il faudra, dans nos futures réformes, considérer ce qui est mûr, ce qui est urgent, ce qui doit attendre, ce qui doit être écarté et ce qui doit être résolument condamné. C'est ce qu'il faudra voir virilement, en face, sans jamais oublier que les partis ne tombent et ne se perdent que par les fautes qu'ils commettent. (Applaudissements prolongés.)

Vous me comprenez, messieurs. Il vous reste, non pas à justifier ces espérances, car vous avez déjà prouvé ce que vous pouvez faire, mais à les couronner, et nous aurons enfin fondé dans ce pays un gouvernement.... pour lui et non pas pour les autres. (Applaudissements unanimes.)

Oui, pour lui! et je ne le dis pas comme des circonstances passagères que nous traversons; je le dis, parce que tel a toujours été le cri de ma conscience; et, s'il m'est permis de le dire, tel a toujours été le dogme de mon action républicaine: c'est que nous n'avions à nous occuper qu'à faire la République française..... Aux autres d'aviser au gouvernement qui leur plaît.

Quant à nous, n'ayant plus désormais le souci de la propagande, mais en ayant l'avenir et l'antipathie, nous sommes maintenant au dessus du reproche qu'on pu avait nous adresser autrefois. Nous ne voulons pas—permettez-moi ce mot familier:—faire l'exportation de nos théories.. (Approbation.) Nous avons notre tradition nationale, nous avons une Constitution à part, des mœurs à part, une propriété consistante sur des assises immuables et que le monde peut nous envier, et ce mot n'est pas dans ma bouche une formule banale.—Avec cette propriété, ce génie, ce goût, cette aptitude au raffinement en toutes choses, à la grandeur artistique et littéraire, est-ce que nous sommes chargés de prouver, d'agir pour le reste du globe? (Hilarité approbative.)

Faisons donc un gouvernement modèle qui ne ressemble à aucun de ceux qui l'ont précédé, un gouvernement qui soit bien *notre* Français et rien qu'à nous.... Vive la République française!

(Bravos d'applaudissements et cris répétés de: Vive la République! Vive Gambetta!

Il était que le milieu de notre siècle de chemin comme cette vendange dont parlait Virgile, cette année de vendange. Tout nous portait à croire que nous allions vendanger.

—On lit dans la *Jeune République*, de Marseille:

"Nous recevons une note fort grave concernant certaines fraudes qui se produisent, depuis trop longtemps, sur le port de Marseille. A propos de cet histoire, on nous assure qu'un riche négociant serait cité prochainement devant le jury, qu'une enquête a même été commencée, mais que cette enquête n'a jamais abouti. On comprend difficilement que l'administration des douanes n'ait pas encore découvert dans cette affaire, le nouvelle, qui ne supposer désormais aucune de gouvernement et de M. Gambetta, prédit depuis de la composition du Sénat.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1879.

Thermomètre de C. Dreaper, Opticien, Nouvelle-Orléans.

6 heures du matin...	Fahrenheit	Centigrade
Midi.....	41	5
3 P. M.....	42	5
6 P. M.....	42	5

Météorologie météorologique.

Jeudi, 9 janvier, 3 h. 45 P. M.

Thermomètre (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	47	Memphis, Tenn.	32
Galveston, Tex.	52	Mobile, Ala.	41
Cairo, Ill.	32	Nashville, Tenn.	34
Cincinnati, O.	32	New Orleans, La.	41
Davenport, Iowa.	10	New Orleans, La.	41
Dubuque, Iowa.	10	Pensacola, Fla.	41
Galveston, Texas.	52	Philadelphia, Pa.	27
Indianola, Tex.	52	Savannah, Ga.	37
Jacksonville, Fla.	47	Shreveport, La.	32
Key West, Fla.	72	St. Louis, Mo.	15
La Crosse, Wis.	11	St Paul, Minn.	10
Leavenworth, Kan.	20	Vicksburg, Miss.	39
Louisville, Ky.	31	Yankton, D. T.	19

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (eaux basses).

Augusta	5.00	Nashville, Tenn	17.11
Cairo, Ill.	7.11	New Orleans	10.01
Chattanooga, O.	—	Pensacola	—
Davenport, I.	—	Pittsburg, Pa.	2.06
Keokuk, Iowa.	—	Shreveport, La.	7.10
Leavenworth, K.	—	St Louis, Mo.	—
Louisville, Ky.	—	St Paul, Minn.	—
Memphis, Tenn.	5.07	Vicksburg, Miss.	—

Au-dessus du niveau des basses eaux de 1874.

Surgeon Signal Service, U. S. A.

Mariages, Naissances et Décès inscrits au Bureau de santé:

Mariages.—S. Battaglia à Mlle Rosalie Riggs. Edward Jackson à Mlle Lizzie Nelson. Johns Simone à Mlle Alexia D. Remington.

Naissances.—Mme A. Bouquéran, un garçon. Mme Pierre Thibodeaux, une fille. Mme Alfred Barbier, une fille. Mme Stephen del Grande, un garçon. Mme Philip Wuschnauf, un garçon. Mme Constant Pierron, une fille. Mme Daniel Harrigan, une fille. Mme Reginald Buchan, un garçon. Mme Gaetano Cassata, un garçon.

Décès.—Sylvie Johnson, 75 ans. Anna Robertson, 2 ans. Joseph Hockman. Marie Unterbrock, 8 jours. Mme Edward Bischof, 27 ans.

Quarantaine contre la fièvre jaune.—Nous lisons dans le rapport du comité nommé pour le meeting de la quarantaine le passage suivant qui en fixe la conclusion qui, nous le croyons, trouvera un grand nombre de contradicteurs en d'opposants:

Nous engageons, en conséquence, notre dévoué gouvernement à faire tous ses efforts auprès du gouvernement fédéral pour qu'il mette immédiatement en vigueur les lois qui existent, et si elles sont insuffisantes, d'autres lois qui nous mettent à même de jouir du bénéfice de la plus stricte quarantaine. Nous considérons la plus nationale quarantaine qui puisse être établie et mise en pratique, avec telles restrictions commerciales et sanitaires qui seront nécessaires.

Nous engageons, en outre, le gouvernement fédéral à employer son influence auprès de la Législature pour qu'elle prête son attention à cette question de première importance, et suggérons que notre Bureau de santé soit investi de larges pouvoirs et mis en possession d'amples moyens pour combattre les difficultés qui peuvent contrarier son action dans cette question importante de vie qui lui sont confiées. Nous recommandons aussi qu'un urgent appel soit adressé aux Etats nos frères afin qu'ils coopèrent cordialement avec nous pour obtenir telle législation jugée nécessaire pour écarter le retour possible d'une épidémie aussi calamiteuse et aussi envahissante.

Louis Bush, président du comité; A. C. Hutchinson, G. W. Cary, Albert Voorhies, Lionel C. Levy, J. B. Saint, John A. Allen, J. B. Woods, J. K. Bell, Chas. Macready, E. A. Palfrey, J. H. Oglesby.

Les secrétaires ont endossé le rapport:

Thos. Hamilton, J. K. Staffer, J. C. Morris, John R. Laffite, John Phelps, Thos. Kelly, Thos. Boyle, Thos. Fenton, J. Adams, A. Baldwin, Joseph Bowling, Lef. Fabre, A. J. Gemile, John Wilson, J. M. Lewis, William Harvell, James Clarke, I. W. Fenton, maître d'hôtel, Henry Bonnet, E. Chevalley, administrateur; John Glynn, Jr., Wash. Marks, R. A. Burks, Alf. H. Hennessy, Robert Mill, J. F. Fortinne, W. Vaught, Jos. Jones, A. S. Badger, maître de poste; M. Marks, James Lewis, officier naval; George L. Smith, colonel de la Douane; F. H. Southmayd, A. Baldwin, H. J. Leavy, J. A. Blaffer, John Dymond, A. A. Thomson, W. V. Hayward, E. S. Kapp, Julius Weis, John T. Adams, D. Z. Sessions, Edw. Fenner, Paul Fourchy, J. Burnside, M. McGuire, Sam'l K. Thompson, president de Board of Trade; W. Pope, Chas. A. Whitney, Chas. MacMurdo, E. Howard McCaleb, avocat de la ville; C. M. Soria, T. W. Wickersham, agent de Southern Express Company; S. B. Newman, E. P. Cothran; G. F. Bevins, R. Milliken, Wm. Agar, Edward J. Gay, James R. Guthrie, ministre de Trésor; Joseph Sinai; A. C. Hot, M. D., New Orleans Gas Light Company, James Jackson, président; James Jackson, C. Kohn, Henry F. Kronobach, Reinhold Johnson, H. A. LeBessier, Alcee Gauthreaux, I. K. Small.

Les amendements constitutionnels.—Le sénateur d'Etat s'avait pu trouver aucun texte officiels sur l'élection relative aux amendements, parce que ces textes sont contradictoires dans la forme, vagues, indécis et confus, s'en remettre aux Chambres pour savoir de quelle manière les votes seront comptés sur les amendements. Il recommande la nomination d'un comité réuni de la Chambre et du Sénat qui sera chargé de les compter et de faire un rapport à la Législature. Si les Chambres refusent de nommer un comité, il demandera à être autorisé à compter les votes et à déclarer le résultat.

Départ pour le Mexique.—Hier matin, les touristes de Chicago et d'autres points de l'Ouest étaient réunis dès 7 heures du matin à bord du wagon "City of Mexico qui doit les conduire à Vera Cruz. A 8 heures, le dîner fut servi de son quai, dévoré la vue matin. Le café de vivre sur bord pour se mettre en route, mais le vent du nord était si violent qu'il n'a pu, sous le poids d'un bug assez cette manœuvre. Le départ a donc été retardé de plusieurs heures. Les touristes étaient au nombre de 104.

Brûlée vive.—Une malheureuse femme appartenant à la classe ouvrière et se nommant Adèle Smith, a été hier soir, vers 8½ heures, en sa résidence rue des Remparts. No 236, entre Grand et Julie victime d'un accident dont le récit seul fait frémir d'effroi. Si les renseignements recueillis par notre reporter sont exacts, Adeline Smith aurait reçu hier matin, l'ordre de livrer la chambre occupée par elle, et pendant quelque temps mijotait plus tard, apparemment dans le but de se trouver un nouveau logement.

A son retour, elle trouva logement dans un état d'ivresse alla s'enfermer dans sa chambre. Peu de temps après, des cris de souffrance se firent entendre; on enfonça la porte et on vit le spectacle le plus horrible qui se puisse imaginer. La malheureuse que les flammes dévoraient, courait ça et là dans l'appartement affolée par la terreur et la douleur et poussant des hurlements dont rien ne saurait donner une idée. On parvint à éteindre les flammes, mais il ne restait plus d'Adeline Smith que le cadavre carbonisé.

Il est plus facile de comprendre que de dire ce qu'il y a de terrible dans un accident aussi navrant que celui qui fait le sujet de ces lignes. Aussi, les personnes de qui nous tenons nos informations et qui ont été témoins de leur pouvoir se sont efforcé de nous en donner un aperçu, se reconnaissant elles-mêmes incapables de nous donner la plus faible idée de cette scène indescriptible.

Amnistiés.—John Barry et McLaughlin, qui avaient joué un rôle dans la bagarre qui a eu lieu le 23 décembre au coin des rues Canal et St. Charles, ont été condamnés par le recorder du Premier District, à une amende de $25 chacun pour avoir violé les ordonnances de ville relatives à la décharge des armes à feu dans les limites de la ville. O'Leary a complété le même délit, mais il n'a pu paraître parce qu'il est malade.

Prisonniers.—Il y a maintenant dans la prison de Paroisse 325 prisonniers dont 19 sont condamnés au pénitencier, où aucun prisonnier n'a été envoyé depuis juillet 1878. Parmi ces 325 détenus, il y en a 9 de la paroisse Jefferson, 3 de la paroisse Plaquemines et 8 des Etats-Unis.

Accident.—M. Rabeuil, demeurant rue Bourgogne 151, qui était chauffeur près d'une locomotive de manœuvre de Jackson, imbibée d'alcohol, avec laquelle il voulait opérer une friction sur lui-même, a été brûlé avec maïs, la flanelle ayant pris feu à la lampe.

—Un feu de cheminée a été découvert, hier après-midi, dans une maison sise rue Annette, près Girod, et habitée par une nommée Madame Arnédée. L'agent de police du quartier est parvenu à en éteindre le commencement d'incendie avant qu'il ait fait des dommages. L'attention des autorités est appelée sur la manière dont de la maison qui menace de tomber en ruines d'un moment à l'autre, et qui met en danger la vie des passants.

Vous inscrites aux bureaux de l'annonce pour des obsèques:

Veuve Jean Uganda à J. M. Creecy, 2 lots de terre et bâtisses, dans l'îlot compris entre les rues St Antoine Morales Annette et Dauphart.$1200
A. G. Jones à John Carroll, 1 lot de terre et bâtisses, dans l'îlot compris entre les rues Pydras, Perdido, Burgundy et Rampart.....$1000
Emma Craig à Michael Nestor, 1 lot de terre et bâtisses, dans l'îlot compris entre les rues St. Thomas, Romanza, Second et Troisième.....$1000
Wm. T. Richards à James Kelley, 1 lot de terre et bâtisses, dans l'îlot compris entre les rues Locust, Thalia, Fyérot et Erato.....$1200
Veuve J. E. Gaines et ch à Philip Tirrenck, 3 lots de terre, compris entre les rues Magazine, Camp, Jean et Cadiz.....$600
Le même à Philip Drunk, 1 lot de terre dans le même terrain d'îlot.....$300

Nécrologie.—On lit dans l'*Echo rochelais*:

"Nous apprenons la mort de M. le baron de Nagle, ancien député de la Charente-Inférieure. C'est un grand deuil pour la Rochelle et pour le parti conservateur.

"M. le baron de Nagle avait 79 ans, et le mal qui le torturait depuis six mois faisait prévoir sa fin prochaine."

Il s'agissait, de Bordeaux, annonce la mort de M. de Lavalette de Montbazon.

Chrétien et républicain, M. de Lavalette de Montbazon a constamment suivi la voie qu'il s'était tracée, sans connaître ni accommodements ni défaillances.

M. de Montbazon, qui vivait depuis plusieurs années dans son domaine de Saint-André de Cubzac, est mort chez son gendre, M. le baron L. de Maslon; il laisse deux fils.

On annonce la mort de M. François Le Mercier, gérant du *Journal des Débats* et fils d'un des fondateurs de ce journal avec les frères Bertin.

On mande, de Calvados, la mort de M. Adolphe Dubouché, ancien député du Calvados sous la monarchie de Juillet et sous la République de 1848. Il s'est tué à l'âge de quatre-vingt deux ans. Après le coup d'Etat de décembre, il ne manqua à la vie politique.

—On annonce de Genève que le Conseil fédéral n'est pas prononcé, à l'unanimité, pour l'expulsion de différentes individualités appartenant de nationalité étrangère, qui résident en Suisse. Cette mesure a été proposée et discutée, par les membres du Conseil, qui en ont reconnu la nécessité absolue.

—Le "Rappel" publie la lettre suivante adressée par son directeur en chef:

Monsieur Auguste Vacquerie,

Si vous adoptez pas vous engage moralement envers les ministres de la religion, un poème que j'adresse pour d'autres au vie pour vous traiter la cervelle.

Vous êtes averti.

Législature de la Louisiane.

Séance du jeudi, 9 janvier 1879.

SÉNAT.

Le sénat est appelé à l'ordre à midi; 31 sénateurs répondent à l'appel.

Le président annonce la composition de plusieurs comités permanents.

M. Lancaster présente une pétition des habitants de Milton Taylor, réclamant $16,000, et demande que la pétition soit renvoyée à un comité spécial nommé par l'Etat du temps de Warmoth. Un bill de nature présenté à la Chambre des Représentants, et l'objet rapport défavorable, à cause du manque de fonds. Le pétitionnaire est présent.

Le sénat demande d'un bill fixant le salaire du juge de la cour supérieure criminelle, et un autre relatif aux notaires en dehors de la paroisse d'Orléans.

Bills présentés.

M. Williams: sur les pouvoirs et devoirs des commis et notaires publics, renvoyé à l'ordre.

M. Breaux: rapport de la loi Mallard, Pradelière.

Beaubrun: rapportant la loi sur les chemins de fer de la Louisiane, pouvoirs M. Lindsay, Pazzi à la troisième lecture.

Résolution.

La résolution suivante a passé à la troisième lecture.

Attendu que pendant plusieurs mois de l'année, une épidémie de caractère le plus virulent a régné dans la capitale et une grande partie de l'Etat de la Louisiane, laissant des milliers de détresse et de misère dans des milliers de foyers, et

Attendu que dans ces jours de désolation et de deuil, des fonds considérables ont été versés par les sociétés des Etats-Unis et de plusieurs pays étrangers, sont venus en aucune de ces Etats, pour les secourir, et

Attendu que les différentes sommes des contributions s'élèvent à 1,100,000 dollars; il est

Résolu par le Sénat et la Chambre des représentants de l'Etat de la Louisiane, réunis en assemblée législative, que le Sénat refusant de nommer un comité, il demandera à être autorisé à compter les votes et à déclarer le résultat.

Départ pour le Mexique.—Hier matin, les touristes de Chicago et d'autres points de l'Ouest étaient réunis dès 7 heures du matin à bord du wagon "City of Mexico qui doit les conduire à Vera Cruz. A 8 heures, le dîner fut servi de son quai, dévoré la vue matin. Le café de vivre sur bord pour se mettre en route, mais le vent du nord était si violent qu'il n'a pu, sous le poids d'un bug assez cette manœuvre. Le départ a donc été retardé de plusieurs heures. Les touristes étaient au nombre de 104.

Brûlée vive.—Une malheureuse femme appartenant à la classe ouvrière et se nommant Adèle Smith, a été hier soir, vers 8½ heures, en sa résidence rue des Remparts. No 236, entre Grand et Julie victime d'un accident dont le récit seul fait frémir d'effroi. Si les renseignements recueillis par notre reporter sont exacts, Adeline Smith aurait reçu hier matin, l'ordre de livrer la chambre occupée par elle, et pendant quelque temps mijotait plus tard, apparemment dans le but de se trouver un nouveau logement.

A son retour, elle trouva logement dans un état d'ivresse alla s'enfermer dans sa chambre. Peu de temps après, des cris de souffrance se firent entendre; on enfonça la porte et on vit le spectacle le plus horrible qui se puisse imaginer. La malheureuse que les flammes dévoraient, courait ça et là dans l'appartement affolée par la terreur et la douleur et poussant des hurlements dont rien ne saurait donner une idée. On parvint à éteindre les flammes, mais il ne restait plus d'Adeline Smith que le cadavre carbonisé.

Il est plus facile de comprendre que de dire ce qu'il y a de terrible dans un accident aussi navrant que celui qui fait le sujet de ces lignes. Aussi, les personnes de qui nous tenons nos informations et qui ont été témoins de leur pouvoir se sont efforcé de nous en donner un aperçu, se reconnaissant elles-mêmes incapables de nous donner la plus faible idée de cette scène indescriptible.

Amnistiés.—John Barry et McLaughlin, qui avaient joué un rôle dans la bagarre qui a eu lieu le 23 décembre au coin des rues Canal et St. Charles, ont été condamnés par le recorder du Premier District, à une amende de $25 chacun pour avoir violé les ordonnances de ville relatives à la décharge des armes à feu dans les limites de la ville. O'Leary a complété le même délit, mais il n'a pu paraître parce qu'il est malade.

Prisonniers.—Il y a maintenant dans la prison de Paroisse 325 prisonniers dont 19 sont condamnés au pénitencier, où aucun prisonnier n'a été envoyé depuis juillet 1878. Parmi ces 325 détenus, il y en a 9 de la paroisse Jefferson, 3 de la paroisse Plaquemines et 8 des Etats-Unis.

Accident.—M. Rabeuil, demeurant rue Bourgogne 151, qui était chauffeur près d'une locomotive de manœuvre de Jackson, imbibée d'alcohol, avec laquelle il voulait opérer une friction sur lui-même, a été brûlé avec maïs, la flanelle ayant pris feu à la lampe.

—Un feu de cheminée a été découvert, hier après-midi, dans une maison sise rue Annette, près Girod, et habitée par une nommée Madame Arnédée. L'agent de police du quartier est parvenu à en éteindre le commencement d'incendie avant qu'il ait fait des dommages. L'attention des autorités est appelée sur la manière dont de la maison qui menace de tomber en ruines d'un moment à l'autre, et qui met en danger la vie des passants.

Vous inscrites aux bureaux de l'annonce pour des obsèques:

Veuve Jean Uganda à J. M. Creecy, 2 lots de terre et bâtisses, dans l'îlot compris entre les rues St Antoine Morales Annette et Dauphart.$1200
A. G. Jones à John Carroll, 1 lot de terre et bâtisses, dans l'îlot compris entre les rues Pydras, Perdido, Burgundy et Rampart.....$1000
Emma Craig à Michael Nestor, 1 lot de terre et bâtisses, dans l'îlot compris entre les rues St. Thomas, Romanza, Second et Troisième.....$1000
Wm. T. Richards à James Kelley, 1 lot de terre et bâtisses, dans l'îlot compris entre les rues Locust, Thalia, Fyérot et Erato.....$1200
Veuve J. E. Gaines et ch à Philip Tirrenck, 3 lots de terre, compris entre les rues Magazine, Camp, Jean et Cadiz.....$600
Le même à Philip Drunk, 1 lot de terre dans le même terrain d'îlot.....$300

Nécrologie.—On lit dans l'*Echo rochelais*:

"Nous apprenons la mort de M. le baron de Nagle, ancien député de la Charente-Inférieure. C'est un grand deuil pour la Rochelle et pour le parti conservateur.

"M. le baron de Nagle avait 79 ans, et le mal qui le torturait depuis six mois faisait prévoir sa fin prochaine."

Il s'agissait, de Bordeaux, annonce la mort de M. de Lavalette de Montbazon.

Chrétien et républicain, M. de Lavalette de Montbazon a constamment suivi la voie qu'il s'était tracée, sans connaître ni accommodements ni défaillances.

M. de Montbazon, qui vivait depuis plusieurs années dans son domaine de Saint-André de Cubzac, est mort chez son gendre, M. le baron L. de Maslon; il laisse deux fils.

On annonce la mort de M. François Le Mercier, gérant du *Journal des Débats* et fils d'un des fondateurs de ce journal avec les frères Bertin.

On mande, de Calvados, la mort de M. Adolphe Dubouché, ancien député du Calvados sous la monarchie de Juillet et sous la République de 1848. Il s'est tué à l'âge de quatre-vingt deux ans. Après le coup d'Etat de décembre, il ne manqua à la vie politique.

—On annonce de Genève que le Conseil fédéral n'est pas prononcé, à l'unanimité, pour l'expulsion de différentes individualités appartenant de nationalité étrangère, qui résident en Suisse. Cette mesure a été proposée et discutée, par les membres du Conseil, qui en ont reconnu la nécessité absolue.

—Le "Rappel" publie la lettre suivante adressée par son directeur en chef:

Monsieur Auguste Vacquerie,

Si vous adoptez pas vous engage moralement envers les ministres de la religion, un poème que j'adresse pour d'autres au vie pour vous traiter la cervelle.

Vous êtes averti.

LE PRINTEMPS PERPÉTUEL EN FRANCE ET EN ANGLETERRE.

Le printemps perpétuel! Comme il est doux, l'hiver, d'y rêver! Il semble être bien heureux de la nature qui le bercé pour nous, au milieu du froid, il a un tout petit volume de M. E. Malapert revêtu de ce titre engageant. D'autant plus que qu'il ne nous demande pas plus d'un quart d'heure de lecture pour nous convaincre que rien n'est plus aisé que de doter la France et l'Angleterre d'un climat qui serait un charmant mélange de ce qu'il y a de délices variées dans nos saisons, des premiers beaux jours du mois de mai aux derniers beaux jours du mois d'août.

L'auteur, d'ailleurs, ne nous donne pas cet idéal pour un caprice qui a traversé son imagination par hasard. Le rêve n'est pas de lui; il n'en a que recueilli l'histoire, et si ce rêve nous trompe, c'est à M. Babinet, de savante et originale mémoire, qu'il faut s'en prendre. M. Babinet en a été l'auteur involontaire, et il a emprunté lui-même comme à une vérité de mémoire. Voici, en définitive, de quoi il est question: l'Europe a été jadis un pays qui ne connaissait pas les hivers.

Les plantes et les êtres vivants d'alors y prospéraient, pour le moins, de la tiédeur des plages les plus chaudes de la Sicile et peut-être bien de la température des tropiques. Un soulèvement sous-marin, parti du golfe du Mexique et venant jusqu'à Lisbonne, a tout à coup dérangé l'ordre des courants de la mer et des vents. Il en résulta que les Antilles nous quittèrent et nous avons été abandonnés sans défense à l'air froid de la Sibérie. Mais les mains qui ont ressoudé l'isthme de Suez et qui veulent régénérer le Sahara en y jetant la Méditerranée par dessus les dunes, ne le tête tantôt, n'effrayeraient-elles d'avoir à rétablir l'ordre ancien de choses? Il suffirait de quelques kilomètres au dessous des îles du cap Vert? On n'en demande pas davantage pour barrer la route au courant équatorial détourné depuis si longtemps de nos côtes. Il n'ira plus se perdre dans les fadas de la mer des Sargasses, il reprendra directement le chemin de l'Europe et pédétrera même jusque dans la Baltique, avec toutes les étuves et les fécondités d'autrefois.

Le moyen est par là très-peu profonde et les matériaux surabondant pour le combler.

C'est à merveille, et nous serions bien tentés de collaborer à ce chef-d'œuvre du génie maritime et de l'hydraulique, les yeux fermés, comme à présent, la bien mêmes forces se trouvent dans cette affaire, n'est pas tout que de voir à perpétuité fleurir les jasmins et les roses. Il n'est pas certain que nos quatre saisons ne nous rendant pas des services nécessaires et ne donnent pas des aptitudes et des vertus dont le lustre et de la richesse la civilisation regretterait nous l'éternel ciel bleu que MM. Babinet et Malapert nous destinent. Nous sommes la France et l'Angleterre, pays et races trempés dans la brume et l'air froid puis réchauffés par l'été, et nous n'avons pas trop à nous en plaindre. Ne devrions-nous que la Sicile, qui nous assure que nous ne perdrions pas trop au change?

Avant de construire la digue des îles du Cap Vert, nous proposerions à la Société d'économie politique et à d'autres de donner leur avis sur ce qu'aurait de véritable valeur civilisatrice la métamorphose projetée. Peut-être arriverait-on à conclure, malgré *Candide*, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, et à rejeter le printemps éternel, de M. Malapert et de M. Babinet, qui nous empêcherait de jouir du retour des printemps.—*Ed.*

—Il résulte d'un rapport récent adressé au Conseil municipal de Paris, que le personnel des fonctionnaires, agents et employés de tous ordres dépendant de la préfecture de la Seine, ne comprend pas moins de 23,000 personnes.

Le chiffre paraîtra peut-être, pourquoi l'en avait songé, pendant un moment, à créer un ministère spécial de la ville de Paris.

—On écrit de Catane, à la date du 10 décembre:

Une importante éruption de lave a commencé à Piterno, dans la localité dite Salinella, aux flancs de l'Etna.

Dans un large bassin se sont formés de nombreux cratères qui lancent avec bruit et avec force des torrents de boue épaisse, salée, fumante, ayant la température de 40 à 50 degrés.

La boue est amenée au dehors par le développement énergique de matières gazeuses formées d'acide carbonique, d'hydrogène, de carbure d'hydrogène et d'acide sulfurique. On note aussi la présence d'hydrocarbures liquides constituant une espèce de pétrole qui surnage en forme de gouttes et qui saisit l'odorat à distance.

Ce phénomène extraordinaire se rattache probablement aux nombreuses secousses de tremblements de terre ressenties dans la province de Catane, du 4 octobre au 10 novembre, et qui ont surtout jeté la consternation parmi les habitants de la ville et du territoire de Minéo.

—Le 19 décembre, quatre chasseurs de Neyrieu, commune de Saint-Benoit (Ain), parmi lesquels se trouvaient les sieurs Cavet et Perrier, rentraient au logis, le fusil sous le bras, et devisaient joyeusement entre eux, quand l'un d'eux, Perrier, aperçut le Voyes, lui.... Cavet se retourna rapidement, l'un coup de fusil retentit au même instant, et le sieur Perrier tombait comme une masse.

C'était l'un des coups de fusil de Cavet qui avait parti, et la charge avait atteint Perrier à la tempe droite, au front. L'os frontal avait été enlevé et la cervelle déchirée sortait de la plaie. La mort avait été instantanée.

Cavet, l'auteur involontaire de ce terrible malheur, tomba à terre, en criant: "J'ai tué mon meilleur ami!" Et il s'évanouit.

Perrier laisse une veuve et deux enfants. "Cavet, dit le *Progrès de l'Ain*, est atteint d'une fièvre chaude qui fait craindre pour sa raison pour vie."

45 Years Before the Public.

THE GENUINE

DR. C. McLANE'S

CELEBRATED

LIVER PILLS,

FOR THE CURE OF

Hepatitis, or Liver Complaint,

DYSPEPSIA AND SICK HEADACHE.

Symptoms of a Diseased Liver.

PAIN in the right side, under the edge of the ribs, increases on pressure; sometimes the pain is in the left side; the patient is rarely able to lie on the left side; sometimes the pain is felt under the shoulder blade, and it frequently extends to the top of the shoulder, and is sometimes mistaken for rheumatism in the arm. The stomach is affected with loss of appetite and sickness; the bowels in general are costive, sometimes alternative with laxy; the head is troubled with pain, accompanied with a dull, heavy sensation in the back part. There is generally a considerable loss of memory, accompanied with a painful sensation of having left undone something which ought to have been done. A slight, dry cough is sometimes an attendant. The patient complains of weariness and debility; he is easily startled, his feet are cold or burning, and he complains of a prickly sensation of the skin; his spirits are low; and although he is satisfied that exercise would be beneficial to him, yet he can scarcely summon up fortitude enough to try it. In fact, he distrusts every remedy. Several of the above symptoms attend the disease, but cases have occurred where few of them existed, yet examination of the body, after death, has shown the LIVER to have been extensively deranged.

AGUE AND FEVER.

DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, IN CASES OF AGUE AND FEVER, when taken with Quinine, are preferable to the most happy results. No better cathartic can be used, preparatory to, or after taking Quinine. We would advise all who are afflicted with this disease to give them a FAIR TRIAL.

For all bilious derangements, and as a simple purgative, they are unequaled.

BEWARE OF IMITATIONS.

The genuine are never sugar coated. Every box has a red wax seal on the lid, with the impression DR. McLANE'S LIVER PILLS.

The genuine McLANE'S LIVER PILLS bear his signatures of C. McLANE and FLEMING BROS. on the wrappers.

Insist upon having the genuine DR. C. McLANE'S LIVER PILLS, prepared by Fleming Bros., of Pittsburgh, Pa., the market being full of imitations of the name McLANE, spelled differently but same pronunciation.

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES PAR L'ABEILLE.

NOUVELLES ETRANGÈRES.

Elections en France.

Paris, 9.—Le 2 février, il y aura 12 élections pour remplir 12 sièges vacants à la chambre des députés, par suite d'invalidations ou de mort.

On attache un grand intérêt à ces élections, attendu que MM. de Fourtou, De Mun, le clérical bien connu, et Paul de Cassagnac se présentent comme candidats à la réélection.

Poursuite en diffamation contre un journal.—Plaidoirie de Gambetta.

Paris, 9—Il avait été publié dernièrement dans le "France nouvelle" qu'un sénateur bien connu de la Gauche avait été chassé d'un club du faubourg St Germain pour tricherie au jeu. L'article a été reproduit par les journaux anglais et américains. Lacour, sén